



Envoyé en préfecture le 10/11/2020

Reçu en préfecture le 10/11/2020

Affiché le

54

ID : 033-213300700-20201103-202075-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 3 NOVEMBRE 2020**

L'an deux mille vingt, le 3 novembre, à dix- huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de BRACH, Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, en vertu de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales

Sous la Présidence de Monsieur Didier PHOENIX, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 27 octobre 2020

Nombre de conseillers

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 15

Etaient présents : Didier PHOENIX, Gilles NAVELLIER, CHAUSSONNET Denis, Jacques LASSALLE, Carmen PICAZO, Magali LARAPIDIE, Renaud CHEIN, Colette DUPIN, Gilles RODRIGUEZ, Sophie OLIAS—ZEITSCHER, Isabelle DUVILLARD, Catherine SANCHEZ.

Etaient absent excusé : Mme BOURDELAS Chantal, pouvoir à Mme LARAPIDIE Magali, M ; Mme JOLLY Audrey pouvoir à M. NAVELLIER Gilles, M. MEYRE Franck pouvoir M. CHAUSSONNET Denis.

Secrétaire de séance : M. LASSALLE Jacques

DOMAINE ET PATRIMOINE 2020/75 N°9

MODIFICATION DES HORAIRES DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE POUR LES COURS DE DANSE DE MME MOREAU

Vu la délibération n°2020/62 n°3 du 01/09/2020 autorisant la location de la salle polyvalente à Mme MOREAU pour ses cours de danse ;

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la salle polyvalente « Le Courtiou » sise à BRACH est libre le mercredi soir et le jeudi soir, que la commune n'en a pas l'utilisation pour ses services, et qu'il y a donc lieu de la louer.

Madame MOREAU, professeur de danse diplômée d'Etat, demeurant 12 chemin des Meynieux à Brach, donnait déjà des cours de danse en tant que professionnelle, aux enfants à partir de 3 ans, le mercredi de 18h à 19h et le jeudi de 17h25 à 18h25. Elle souhaite modifier ses horaires en cours d'année et disposer de la salle le mercredi toujours de 18h à 19h et le jeudi de 16h20 à 17h30.

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal,

DECIDE d'autoriser la modification des horaires de location de la salle polyvalente à Madame MOREAU pour le reste de l'année selon les termes de la convention ci-jointe en annexe moyennant un loyer mensuel fixer au prorata du nombre d'adhérents

Fait et délibéré, les jour, mois, an ci-dessus.

Le Maire,
D.PHOENIX

1, Place de l'Eglise 33480 BRACH MEDOC
Tél. : 05.56.58.23.66 **** Fax : 05.56.58.12.97